La pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le pacte vert pour l'Europe

Mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030

Septembre 2020













La nature se dégrade à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. Plus d'un million d'espèces sont actuellement menacées d'extinction¹ et il est devenu nécessaire plus que jamais de mener une action rapide et ambitieuse afin d'inverser la perte de biodiversité.

Cette crise planétaire est due dans une large mesure à l'augmentation de l'empreinte des comportements humains à travers la planète : on estime en effet que l'activité humaine est responsable de l'altération d'environ trois quarts du milieu terrestre et deux tiers du milieu marin. ²

Le pacte vert pour l'Europe est la feuille de route de l'Union européenne (UE) ayant pour but de rendre l'économie européenne durable et neutre sur le plan climatique d'ici 2050. L'un de ses principaux piliers est la « stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 »,³ qui expose le plan de la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, visant à placer l'Europe sur la voie de la reprise écologique. Dans le milieu marin, la pêche est l'un des principaux facteurs de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale⁴ et ce dossier examine l'une des composantes de cette activité humaine : la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Il montre que l'arrêt de la pêche INN serait l'un des moyens les plus efficaces et les plus rentables pour la Commission de faire progresser son programme général en matière de biodiversité.

Les technologies et les mesures de gouvernance requises pour lutter contre la pêche INN sont d'ores et déjà en place et ont prouvé leur pouvoir de dissuasion lorsqu'elles sont mises en œuvre efficacement. En outre, une application uniforme et rigoureuse de ces mesures à l'échelle européenne et internationale contribuerait à restaurer l'infrastructure naturelle dont dépendent nos économies, nos moyens de subsistance, notre sécurité alimentaire, notre santé et notre qualité de vie dans le monde entier.

L'UE a fait preuve d'un véritable leadership dans la lutte mondiale contre la pêche INN. Premier opérateur mondial de produits de la pêche, avec des importations en provenance de pays tiers évaluées à plus de 25 milliards d'euros en 2017⁵, elle joue un rôle central dans le secteur. En utilisant sa capacité diplomatique et son pouvoir en tant que premier marché mondial des produits de la mer, la Commission pourrait exercer une plus grande influence sur la réduction significative de l'empreinte du secteur mondial de la pêche en priorisant son approche de « tolérance zéro » à l'égard de la pêche INN dans ses prochains plans d'action. Cela permettrait à l'UE de se situer en première ligne des efforts mondiaux de lutte contre la perte de biodiversité par le biais du cadre mondial des Nations Unies pour la biodiversité, qui sera négocié lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en 2021.



- $1 \quad \text{IPBES Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services (2019)}. \ Disponible \ \grave{a}: \text{https://ipbes.net/global-assessment}$
- 2 Ibid.
- 3 https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030_en
- 4 Díaz et al. (2019). Pervasive human-driven decline of life on Earth points to the need for transformative change. Science. 366 (6471). Disponible à : https://science.sciencemag.org/content/366/6471/eaax3100
- 5 The EU Fish Market 2018 Edition. Disponible à : https://www.eumofa.eu/documents/20178/132648/EN_The+EU+fish+market+2018.pdf

La pêche INN et la biodiversité : vue d'ensemble

La croissance de la flotte mondiale de pêche industrielle au cours du dernier demi-siècle et la surexploitation des pêcheries ont constitué l'une des influences humaines les plus néfastes sur les océans.⁶ Il s'agit d'une menace majeure pour les écosystèmes marins et la biodiversité, les estimations indiquant que plus d'un tiers des pêcheries mondiales sont actuellement surexploitées.⁷ La pêche INN joue un rôle central dans cette surexploitation et représente un important facteur de déclin de la biodiversité, notamment pour les superprédateurs comme les requins. Elle doit donc être un élément clé de la solution, comme le souligne également la stratégie en faveur de la biodiversité. Il s'agit d'un problème grave et généralisé qui menace la durabilité des pêcheries mondiales dans les eaux côtières nationales et en haute mer⁸, avec des répercussions considérables sur l'ensemble de l'écosystème marin.

« [La pêche INN]... demeure l'une des plus grandes menaces pour les écosystèmes marins en raison de sa capacité à entraver les efforts nationaux et régionaux de gestion durable des pêcheries et de conservation de la biodiversité marine ». 9

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Les activités de pêche INN sont généralement bien organisées et ont une envergure mondiale. Bien que l'estimation de l'ampleur de la pêche INN soit complexe et dépende de nombreux facteurs tels que le type de pêche et la disponibilité des informations, il convient de ne pas sous-estimer sa contribution à la dégradation de la santé des océans. Ce problème entrave les efforts de conservation et de gestion durable des stocks de poissons, désavantage injustement les pêcheurs respectueux de la loi, et constitue une sérieuse menace pour la sécurité alimentaire. Elle compromet par ailleurs l'accomplissement des objectifs de développement durable des Nations unies. En particulier, elle freine les efforts de réalisation de l'objectif 14, qui vise à conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines, englobant notamment l'objectif 14.4 visant à mettre fin à la pêche INN.

Mettre un terme à la pêche INN permettrait d'accroître les stocks de poissons et d'améliorer la biodiversité marine et la santé des océans, renforçant ainsi la sécurité alimentaire. Ceci éliminerait un obstacle majeur à la progression d'autres efforts de conservation et de gestion du milieu marin et à la transition vers des systèmes alimentaires durables.

La pêche INN et les arguments économiques en faveur de la biodiversité

Il est estimé dans la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité que la conservation des stocks marins pourrait accroître les bénéfices annuels de l'industrie des produits de la mer de plus de 49 milliards d'euros. ¹⁰ Mettre fin à la pêche INN serait donc une solution relativement peu coûteuse pour protéger les ressources marines et accroître les revenus des gouvernements, des opérateurs légaux et des communautés locales, tout en renforçant la sécurité alimentaire dans l'UE et dans le monde. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations récentes, les recherches précédentes évaluaient en 2006 l'ampleur des pertes mondiales dues à la pêche INN à 21 milliards d'euros, soit 26 millions de tonnes de poissons ou un cinquième des poissons capturés à l'état sauvage. ¹¹

Mettre fin à la pêche INN serait bénéfique pour l'économie et contribuerait à sécuriser le secteur alimentaire, menacé par la perte de biodiversité. Cette approche serait relativement peu coûteuse pour soutenir la croissance, éviter des milliards de pertes de revenus chaque année tout en créant des conditions équitables pour les pêcheurs respectueux de la loi, ceux-ci étant en concurrence pour le même stock dans l'UE et au-delà.

⁶ IPBES Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services (2019). Disponible à : https://ipbes.net/global-assessment

 $^{7 \}quad \text{UNFAO State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Disponible $\hat{a}: http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9229en} \\$

 $^{9 \}quad \text{Nations Unies/FAO. Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite et non réglementée (INN). Disponible à : http://www.fao.org/iuu-fishing/fr/linearies. Peche illicite et non réglementée (INN). Peche illicite et non rég$

 $^{10 \}quad https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030_fr$

¹¹ Agnew, D.J., Pearce, J., Pramod, G., Peatman, T., Watson, R., Beddington, J.R. and Pitcher, T.J. (2009) 'Estimating the worldwide extent of illegal fishing', PLoS ONE 4(2).

La pêche INN dans les aires marines protégées

Des efforts concertés afin d'améliorer la gouvernance mondiale et la transparence de la pêche commerciale contribueraient à décourager la pêche INN et favoriseraient la biodiversité des océans. La conception, la mise en place et le contrôle efficace des aires marines protégées (AMP) pourraient constituer une première étape pour contrer les effets néfastes de la pêche industrielle sur la biodiversité marine. La conception des AMP devrait accorder la priorité à la protection de la biodiversité et mettre l'accent sur les zones où une forte densité de pêche industrielle interfère avec des zones de biodiversité importantes. Une telle approche ciblée pourrait permettre un régime de surveillance plus efficace, réduisant les difficultés inhérentes au contrôle de vastes étendues d'océan.

Si l'on ne parvient pas à empêcher les activités de pêche illicites telles que le braconnage dans les AMP, l'objectif de protection des habitats écologiquement importants permettant aux populations de poissons de se rétablir et de prospérer sera compromis. Le succès de toute AMP repose donc sur des améliorations significatives de la gestion et, en particulier, de l'application de la législation dans les aires protégées par les États membres, qui se sont avérées insuffisantes ou totalement absentes dans le passé. Une étude réalisée en 2018 sur plus de 700 AMP européennes a révélé que le chalutage intensif était encore très répandu dans les aires « protégées » et que, dans l'ensemble, celles-ci n'ont pas réussi à réduire la pression de pêche ni à protéger les espèces vulnérables telles que les requins et les raies. De même, une analyse des AMP européennes a montré en 2019 qu'environ 85 % d'entre elles n'avaient pas de mécanisme de gestion en place, ce qui en fait de simples parcs sur le papier.

Mettre fin à la pêche INN soutiendrait la volonté de la Commission de rétablir le « bon état écologique » des mers en favorisant la gestion efficace des AMP.



¹² WWF. The case for MPAs. Disponible à : https://wwf.panda.org/our_work/oceans/solutions/protection/protected_areas/

¹³ Dureuil et al (2018). Elevated trawling inside protected areas undermines conservation outcomes in a global fishing hot spot. Science. 1403-1407.

¹⁴ https://www.wwf.eu/?uNewsID=352796

Pêche INN, engins destructeurs et prises accessoires

La capture accidentelle d'espèces non ciblées, ou prises accessoires, est une conséquence déplorable et écologiquement coûteuse de l'industrie de la pêche. Selon les estimations, les prises accessoires représentent 40 % des captures mondiales et ont souvent un impact sur les espèces d'oiseaux de mer, de requins, de tortues et de cétacés considérées comme menacées d'extinction. La pêche INN accentue ce problème. Échappant aux contrôles, ces activités causent souvent de graves dommages environnementaux, notamment lorsque les navires utilisent des équipements interdits qui capturent des espèces non ciblées ou endommagent des écosystèmes marins vulnérables. Les méthodes de pêche illicite les plus courantes sont le chalutage « en bœuf » (deux chalutiers traînant un seul filet, ce qui provoque souvent une destruction aveugle), 15116 les filets en monofilament (filets de taille inférieure à la taille réglementaire qui présentent un taux élevé de prises accessoires) et les filets dérivants (filets non sélectifs tendus verticalement dans l'eau). Le cachalot de Méditerranée est un exemple de souspopulation fortement touchée par l'utilisation des filets dérivants, interdits en 2001 mais qui continuent d'être utilisés, capturant par inadvertance une espèce dont on pense qu'il reste tout au plus quelques centaines de spécimens.¹⁷ Un autre exemple des effets dévastateurs de ces méthodes peut être observé au Ghana, où les chalutiers utilisant des filets en monofilament capturent illicitement de grandes quantités de poissons juvéniles, avec des conséquences désastreuses pour les populations locales de poissons, leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.¹⁸

Les méthodes de pêche illicites peuvent également avoir des effets négatifs sur les habitats marins où la faune se nourrit, se reproduit et s'abrite. L'utilisation de dynamite et de produits chimiques nocifs afin d' étourdir et de capturer les poissons est encore répandue dans certaines régions du monde et provoque de graves dégâts à proximité du lieu d'utilisation. On en trouve des exemples en Europe et ailleurs dans le monde. Des rapports venant de Grèce, des Philippines et du Sri Lanka suggèrent que la pêche à la dynamite est toujours utilisée, tuant sans distinction les poissons ciblés et non ciblés et détruisant les habitats coralliens vitaux qui abritent d'innombrables espèces marines.¹⁹¹²⁰¹²¹

Mettre fin à la pêche INN contribuerait à renforcer les engagements politiques de l'UE en matière de lutte contre les prises accessoires et de réduction de la surpêche.

La pêche INN d'espèces protégées et menacées

Alors que la capture accidentelle d'espèces protégées et menacées est courante dans les pêcheries mondiales, beaucoup d'entre elles sont également chassées illégalement à des fins lucratives. La pratique persistante du « shark-finning » en est un exemple. Elle consiste à capturer des requins, à leur couper les ailerons (vendus principalement sur les marchés d'Asie de l'Est pour être utilisés dans la soupe d'ailerons de requins) et à rejeter leur corps par-dessus bord en raison de la valeur économique relativement faible de la viande. Les requins sont souvent encore vivants lorsqu'ils sont rejetés, ce qui les condamne à une mort lente et cruelle. On estime que sur les 73 millions de requins tués pour alimenter ce marché, plus de 50 % sont des espèces menacées d'extinction.^{22¹23} Une saisie récente d'ailerons de requins à Hong Kong a révélé l'ampleur de cette industrie illicite, qui représenterait un commerce illégal d'environ un milliard de dollars US par an.²⁴ Les douanes du pays ont découvert 26 tonnes d'ailerons, dont une quantité importante provenait d'espèces vulnérables telles que le requin soyeux et le requin-renard.

- 15 https://ejfoundation.org/films/pair-trawling-frontline-view
- $16 \quad https://stopillegalfishing.com/press-links/fishery-livelihoods-dwindling-pair-trawling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-dwindling-activities/fishery-livelihoods-$
- 17 https://iucn-csg.org/alert-on-the-mediterranean-sperm-whale-subpopulation/
- 18 EJF (2020). The "people's" fishery on the brink of collapse. Small pelagics in landings of Ghana's industrial trawl fleet. Disponible à : https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF-report-small-pelagics-2020-flnal.pdf
- 19 https://www.ekathimerini.com/237936/article/ekathimerini/news/two-arrested-for-blast-flshing-in-central-greece
- 20 Jennifer et al (2018). Shifting gears: Diversification, intensification, and effort increases in small-scale fisheries (1950-2010). PLOS ONE. 13 (3).
- 21 Mongabay (2019). Crackdowns after Sri Lanka bombings may help in fight against blast fishing. Disponible à: https://news.mongabay.com/2019/06/crackdown-after-sri-lanka-bombings-may-help-in-fight-against-blast-fishing/
- 22 Wildaid (2018). Sharks in Crisis: Evidence of positive behavioural change in China as new threats emerge. Disponible à : https://wildaid.org/wp-content/uploads/2018/02/WildAid-Sharks-in-Crisis-2018.pdf
- 23 Dulvy et al (2014). Extinction risk and conservation of the world's sharks and rays. eLife. 1-34.
- 24 Nations Unies/FAO (2015). State of the global market for shark products. Disponible à : http://www.fao.org/3/a-i4795e.pdf

Un certain nombre d'autres espèces marines sont délibérément visées par la pêche illégale pour diverses raisons. Une étude de 2018 a révélé une pratique de capture de mammifères aquatiques répandue. Concernant également les dauphins et les baleines, son but est de faire des mammifères des appâts afin d'attirer d'autres espèces.²⁵ Cette pratique est surtout commune dans la pêche au requin à la palangre en Amérique latine et en Asie, mais elle est également pratiquée dans d'autres zones géographiques. De même, les tortues de mer font l'objet d'un braconnage intensif pour leurs œufs, leur viande, leur carapace et leur peau, et les phoques pour leur peau, leur graisse et leur viande.²⁶

Mettre fin à la pêche INN diminuerait les incitations économiques et rendrait plus risquée la capture d'espèces protégées et menacées en renforçant les lois ou les réglementations sur la pêche.

Possibilités d'action positive

Quatre facteurs majeurs qui font de la pêche INN une activité peu risquée et très rentable sont les suivants : une gouvernance faible, qui ne promulgue pas ou ne respecte pas les règlements de gestion des pêches ; des obstacles à l'application des règlements de pêche dus à un manque de volonté politique ; une capacité d'exécution insuffisante, et dans certains cas la corruption.²⁷ Afin de recueillir les bienfaits de nombreux avantages sociaux, écologiques et économiques qui découleraient de la prise en compte de ces facteurs, notamment la protection et le rétablissement de la biodiversité marine, la Coalition européenne contre la pêche INN demande instamment à la Commission d'accorder la priorité à la pêche INN dans les prochains plans d'action élaborés dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Comme nous l'avons souligné tout au long de ce dossier, la pêche INN a des effets destructeurs sur la biodiversité marine. Cependant, les mesures de bonne gouvernance et de transparence nécessaires pour y remédier sont relativement peu coûteuses et facilement accessibles.



²⁵ Mintzer et al. (2018). The use of aquatic mammals for bait in global fisheries. Front. Mar. Sci.

²⁶ Nunny et al. (2018). A review of seal killing practices in Europe: Implications for animal welfare. Marine Policy.

²⁷ S. Widjaja, T. Long, H. Wirajuda, et al. 2019. Illegal, Unreported and Unregulated Fishing and Associated Drivers. Washington, DC: World Resources Institute. Disponible à: www. oceanpanel.org/iuu-fishing-and-associated-drivers.

La Coalition européenne contre la pêche INN adresse les recommandations suivantes aux décideurs de l'Union européenne :

- reconnaître que l'élimination de la pêche INN est un élément essentiel pour mettre la nature sur la voie du rétablissement ;
- Affirmer leur engagement en faveur de l'adoption d'une approche de « tolérance zéro » à l'égard de la pêche INN en intégrant des mesures ambitieuses, concrètes et applicables pour lutter contre la pêche INN. S'appuyer sur les plans d'action de la stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, en particulier celui visant à « conserver les ressources halieutiques et à protéger les écosystèmes marins ». Ces mesures sont déjà disponibles, souvent peu coûteuses et prêtes à être déployées dans la plupart des cas (par exemple, la délivrance de numéros OMI comme moyen d'identification unique des navires, l'augmentation du nombre d'enquêtes pour la surveillance des navires, la publication des autorisations de pêche et d'autres documents pertinents sur la pêche tels que les lois et les rapports de mise en œuvre). Nombre de ces mesures ont déjà été appliquées par les États membres de l'UE, les États du pavillon et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) dans le monde entier.

Au sein de l'UE :

- mettre en œuvre les mesures de bonne gouvernance et de transparence pertinentes²⁸ dans l'ensemble de la flotte européenne ;
- veiller à ce que l'UE et ses États membres déploient des ressources suffisantes pour contrôler et gérer les AMP ainsi que pour appliquer les sanctions le cas échéant, afin de dissuader et de mettre fin efficacement à la pêche INN dans ces zones;
- prendre des sanctions contre les navires battant pavillon de l'UE lorsqu'ils enfreignent les règles, par exemple en arrêtant continuellement leurs systèmes AIS sans raison suffisante;
- rendre plus difficile l'entrée dans l'UE de produits de la pêche capturés illégalement en poursuivant le déploiement du système de base de données numérisées CATCH sur les importations et d'autres mesures de traçabilité;
- inciter les États membres de l'UE à mettre en œuvre la surveillance électronique à distance (REM) dans l'ensemble de leur flotte, afin qu'ils puissent contrôler efficacement les prises accessoires ;
- encourager activement l'innovation afin de réduire les dommages causés par les engins de pêche « fantômes », notamment au moyen de filets biodégradables ;
- créer rapidement une base de données publique des autorisations de pêche, facilement accessible et utilisable ;
- encourager et poursuivre la collaboration avec les États membres pour promouvoir et améliorer le faible taux de ratification des principaux instruments internationaux tels que l'Accord du Cap de 2012 sur la sécurité des navires de pêche de l'OMI et la Convention de l'OMI sur le travail dans la pêche (C188).

Sur le plan international :

- mettre en œuvre le volet extérieur du règlement de l'UE sur la pêche INN de manière ambitieuse et cohérente ;
- encourager les États non-membres de l'UE à mettre en œuvre des mesures de bonne gouvernance et de transparence²⁹ par le biais de dialogues bilatéraux tels que ceux qui découlent du système de cartons de l'UE;³⁰
- utiliser leur présence et leur influence considérables au sein des ORGP pour proposer et, en collaborant étroitement avec les pays tiers, assurer l'adoption au niveau des ORGP de mesures essentielles pour accroître la transparence et lutter contre la pêche INN dans leurs eaux.³¹

 $^{28 \}quad http://www.iuuwatch.eu/wp-content/uploads/2019/10/Transparency-good-governance-criteria_EU-IUU-Coalition.pdf$

²⁹ Ibio

³⁰ Le système de cartons de l'UE a été adopté en 2010 dans le cadre des règlementations de l'UE sur la pêche INN. Pour plus de détails, consulter : http://www.iuuwatch.eu/new-background-to-the-iuu-regulation/

³¹ EU IUU Coalition (2019). Achieving transparency and combating IUU fishing in RFMOs. Disponible à : http://www.iuuwatch.eu/wp-content/uploads/2019/05/RFMO-repor^_EN_May-2019 FINAL.pdf

The Environmental Justice Foundation (EJF), Oceana, The Nature Conservancy, The Pew Charitable Trusts et le WWF – constituant la Coalition européenne contre la pêche INN – travaillent ensemble pour encourager le leadership de l'UE dans l'amélioration de la transparence et de la gouvernance des pêches mondiales afin de mettre fin à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Contact:

Sophie Nodzenski | Environmental Justice Foundation | Tél.: +44 (0)207 239 3310 | sophie.nodzenski@ejfoundation.org

Vanya Vulperhorst | Oceana | Tél.: +32 (0)2 513 2242 | vvulperhorst@oceana.org

Emily Langley | The Nature Conservancy | Tél.: +44 (0)203 915 5362 | emily.langley@tnc.org

Nikolas Evangelides | The Pew Charitable Trusts | Tél.: +44 (0)207 535 4232 | nevangelides@pewtrusts.org

Alexandre Cornet | WWF | Tél.: +32 483 764 422 | acornet@wwf.eu











